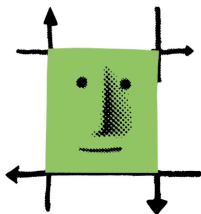


19 février 2024



ROBIN DES BOIS

Destinataire : Monsieur le préfet des Ardennes

Copie à : Monsieur Béchu, ministre français de l'Ecologie, Monsieur Berville, secrétaire d'Etat à la Mer et à la Biodiversité, Secrétariat de la Commission Internationale de la Meuse

Monsieur le préfet,

Nous sommes informés de la dégradation volontaire le 6 février 2024 de 4 transformateurs sur la commune de Marbehan (Belgique) qui a provoqué le déversement de 17.000 litres d'huiles contaminées aux PCB (PolyChloroBiphényles) dans la rivière Mellier affluent de la Rulle et sous-affluent de la Semois, rivière qui se jette dans la Meuse au niveau de Monthermé dans les Ardennes en France.

Les PCB sont des Polluants Organiques Persistants (POP) classés comme possiblement cancérigènes pour l'homme. Après rejet dans l'environnement, les PCB s'accumulent dans la chaîne alimentaire. Ils migrent dans les laits maternels, retardent la croissance, abaissent les défenses immunitaires et diminuent les capacités d'apprentissage et de reproduction.

Comme vous le savez sans doute et comme signalé dans notre communiqué¹, les autorités wallonnes ont retardé l'ouverture de la pêche jusqu'au 1^{er} juin dans la Semois jusqu'à la frontière française alors que cette ouverture était prévue pour le 2 mars. Nous vous demandons, à titre de précaution et en cohérence avec la décision de la Wallonie, de prendre une mesure similaire dans les sections françaises de la Semois et de la Meuse. Il est important de noter que les rempoissonnements ont aussi été suspendus dans la Semois par les autorités wallonnes. C'est une mesure de bon sens qui n'a pas été mentionnée dans notre communiqué.

Par ailleurs, Robin des Bois vous prie de bien vouloir ordonner à moyen terme des prélèvements sur les espèces de poissons les plus bioaccumulatrices de PCB présentes dans la Semois et dans la Meuse, plus précisément sur les barbeaux, les anguilles, les carpes, les vairons, les tanches et le cas échéant d'interdire leur pêche et leur consommation.

Enfin, Robin des Bois souhaite que la Commission Internationale de la Meuse soit saisie par l'Etat français afin qu'un suivi post-accidentel de cette catastrophe soit coordonné et nous comptons sur votre soutien dans ce sens. Comme vous le savez, cette commission est chargée d'assurer une "gestion durable et globale de l'eau dans le district hydrographique de la Meuse" et les polluants persistants sont un enjeu majeur dans le bassin de la Meuse.

Dans l'attente de vous lire à ce sujet, nous vous prions d'agréer nos respectueuses salutations,

Jacky Bonnemains,
Directeur de Robin des Bois.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'J.B.', is placed to the right of the typed name and title.

¹ Une vague de PCB dans le Bassin de la Meuse, 16 février 2024

<https://robindesbois.org/une-vague-de-pcb-dans-le-bassin-de-la-meuse/>